© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Prise de sang THC

Par Profil supprimé Postée le 18/11/2021 11:40

> Bonjour, Mon permis a été suspendu dû à un contrôle pour le THC. Cela fait environ 2 mois que je n'ai pas fumé et sur les résultats de ma prise de sang il y est noté : Plasma Fluoré 4°C avec en plus, Cannabis confirmation. Je ne comprends pas comment cela est possible et si oui ou non cela compromettrait la récupération de mon permis auprès du médecin ? (j'étais fumeur régulier) Cordialement et merci d'avance

---

Mise en ligne le 18/11/2021

Bonjour,

D'après les éléments en notre possession, le THC peut être décelable dans le sang jusque plus d'un mois après la dernière consommation. Le THC-COOH lui peut être décelable plus d'un mois dans le sang après la dernière consommation. Il est donc possible que votre test se montre avec un résultat positif.

Dans le contexte de votre question, nous ne comprenons pas si c'est une prise de sang que vous avez fait "de votre côté" ou si c'est celle qui est destinée à la commission de récupération de permis.

Pour information, il est courant, mais pas systématique, que la commission demande une analyse d'urine. Dans ce cas, le THC peut être présent de 30 à 70 jours dans les urines après la dernière consommation.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité